

Dominique Lavalette
12 rue Jacques Prévert
60550 Verneuil en Halatte
06 13 62 42 57
lavalette.dominique@orange.fr
dominique.lavalette@oise.fr

Conseillère départementale
canton de Creil/Verneuil

Verneuil, le 4 février 2026

objet : enquête publique PLU Verneuil

Je note une modification très positive dans ce nouveau PLU, à savoir la suppression de la zone constructible située au-dessus de la chaussée des Moulins. Celle-ci prévoyait un nombre impressionnant de maisons, ce qui est incompatible à mon avis avec la préservation de l'environnement proche (rû Macquart et zone humide). Le trafic de voiture induit serait très préjudiciable à la circulation dans Verneuil dont les axes de circulation n'ont pas été prévus pour une telle densification en centre ville.

D'une manière générale, la préservation de l'environnement a pris toute sa place dans les préoccupations de l'équipe municipale actuelle et c'est tant mieux avec tous les projets en cours qui impactent beaucoup notre commune, en particulier MAGEO, l'extension du parc d'activités ALATA ainsi que la ferme solaire Photossol. Les Vernoliennes et Vernoliens attendent des décisions en rapport...

J'ai découvert qu'une zone initialement non prévue dans l'extension ALATA 3, d'une superficie de 2,3 ha et située juste derrière une zone d'habitation rue Crussard avait été ajoutée. Cela ne me semble pas correct eu égard à la tranquillité des riverains de cette zone mais également au caractère de zone tampon entre un parc d'activités déjà gigantesque et une zone restée encore assez végétalisée et arborée. D'ailleurs, on note beaucoup de traces de grands ou petits animaux, ce qui constitue un biocorridor. C'est vrai qu'on doit forcément sacrifier à la nécessaire activité économique mais il y a des limites.

J'ai aussi cru comprendre qu'il était prévu une zone d'installation de panneaux photovoltaïques dans le secteur prévu également pour le nouveau cimetière. Je pense qu'on a déjà accepté une énorme surface de ces panneaux et que c'est suffisant pour nos yeux qui doivent en supporter la vue en plus des énormes bâtiments situés sur ALATA. N'en rajoutons pas !

Je suis d'accord avec la proposition du ROSO d'installer un dispositif de retenue d'eau sur la zone Photossol. Cela constituerait un substitut à l'ancienne Mare aux Corbeaux bien utile à la faune encore présente sur le site et alentours et contribuerait à la modération des ruissellements.

Pour le projet d'aménagement du centre ville encore très flou hélas pour une juste appréciation, je tiens à formuler quelques réserves.

Si je suis favorable à la démolition du « prieuré », bâtiment à l'architecture non remarquable fait de bric et de broc au fil des ans et en triste état, je me pose des questions sur l'opportunité d'installer une zone d'habitation si proche de l'église. En effet, les nouvelles constructions risquent d'abîmer la vue sur l'église et d'annuler en quelque sorte les bénéfices du projet municipal concernant la mise en valeur de cette église. La végétalisation prévue pour cette zone avec circulation pédestre faisant liaison entre le haut de Verneuil et ses récentes habitations et la partie basse plus ancienne est très intéressante pour le bien vivre dans notre commune. L'installation de quinze logements avec les véhicules induits (30) est donc malvenue.

En ce qui concerne la supérette, difficile de se prononcer sans l'ébauche d'un projet précis, localisation, type de bâtiment. Je formule néanmoins les mêmes réserves que pour les logements et invite la municipalité à étudier une implantation plus appropriée, si possible.

Étant depuis longtemps membre de l'association Vern'Oeil et ayant largement participé, avec d'autres membres, à l'inventaire des chemins ruraux par le relevé d'après le cadastre, j'aimerais qu'il soit fait mention dans le chapitre « chemins ruraux » du PLU, de l'implication de cette association sans laquelle l'édition du document par « Chemins des Hauts de France » n'aurait pas été rendue possible. Au moins pourrait-on rajouter le logo de Vern'Oeil en page de couverture. Merci...

Dominique Lavalette